

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 25 (1965)

Rubrik: Le développement du tourisme en 1965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN 1965

1. La statistique

Les hôtels, pensions, sanatoriums de montagne et établissements de cure ont enregistré 8 730 715 arrivées et 31 355 996 nuitées; ces dernières, au regard de l'année record 1964, ont diminué d'un million environ ou de 3%. 1965 occupe néanmoins le troisième rang parmi les meilleures années.

a) Hôtels, pensions et motels

	1964	1965	augm. ou diminution chiffres absolus	en %
<i>Arrivées</i>				
Etrangers	5 836 808	5 687 952	— 148 856	— 2,6
Suisses	3 240 045	2 986 823	— 253 222	— 7,8
Total	9 076 853	8 674 775	— 402 078	— 4,4

Nuitées

Etrangers	18 203 383	17 885 874	— 317 509	— 1,7
Suisses	12 162 526	11 559 212	— 603 314	— 5,0
Total	30 365 909	29 445 086	— 920 823	— 3,0

Arrivées

Etrangers	5 849 636	5 700 533	— 149 103	— 2,5
Suisses	3 283 534	3 030 182	— 253 352	— 7,7
Total	9 133 170	8 730 715	— 402 455	— 4,4

Nuitées

Etrangers	18 679 529	18 537 906	— 541 623	— 1,8
Suisses	13 645 492	13 018 090	— 627 402	— 4,6
Total	32 325 021	31 555 996	— 969 025	— 3,0

b) Toutes les entreprises (y compris les sanatoriums et établissements de cure)

Les chiffres relatifs aux Grisons permettent certaines déductions quant au développement de l'hébergement complémentaire (chalets, maisons de vacances, chambres louées chez des particuliers, campings). Dans ce canton, 7542 particuliers ont mis 48 940 lits à disposition pendant les mois d'été; pendant les mois d'hiver, 34 577 lits ont été offerts par 5284 particuliers. A titre de comparaison, notons que les établissements classiques d'hébergement ont offert dans cette région 26 686 lits et enregistré 5,2 millions de nuitées en 1965. Dans le secteur de l'hébergement complémentaire, on a noté 2 184 972 nuitées pendant l'été, dont

1 642 322 concernent les hôtes suisses et 542 650 les étrangers. Pendant l'hiver 1964/65, les nuitées ont atteint le chiffre de 1 705 423 (hôtes suisses: 1 006 942, étrangers: 698 481).

Le camping doit être également compris dans l'hébergement complémentaire. Les investigations statistiques sont encore incomplètes et se heurtent à des difficultés. La statistique du TCS – qui exploite le quart environ des places de camping – indique 960 000 nuitées sous tente en 1965; plus de la moitié concerne des touristes étrangers. A la suite du mauvais temps, le nombre des hôtes indigènes a diminué de 15,7 % au regard de l'année précédente et celui des étrangers de 10,6 %.

On peut conclure que l'importance de l'hébergement complémentaire s'est encore accrue au cours de l'exercice. Bien que cette supposition n'ait pas été confirmée par le bureau fédéral de statistique, on a lieu d'évaluer la progression à 7 % et d'admettre que le chiffre de 16 millions de nuitées a été dépassé.

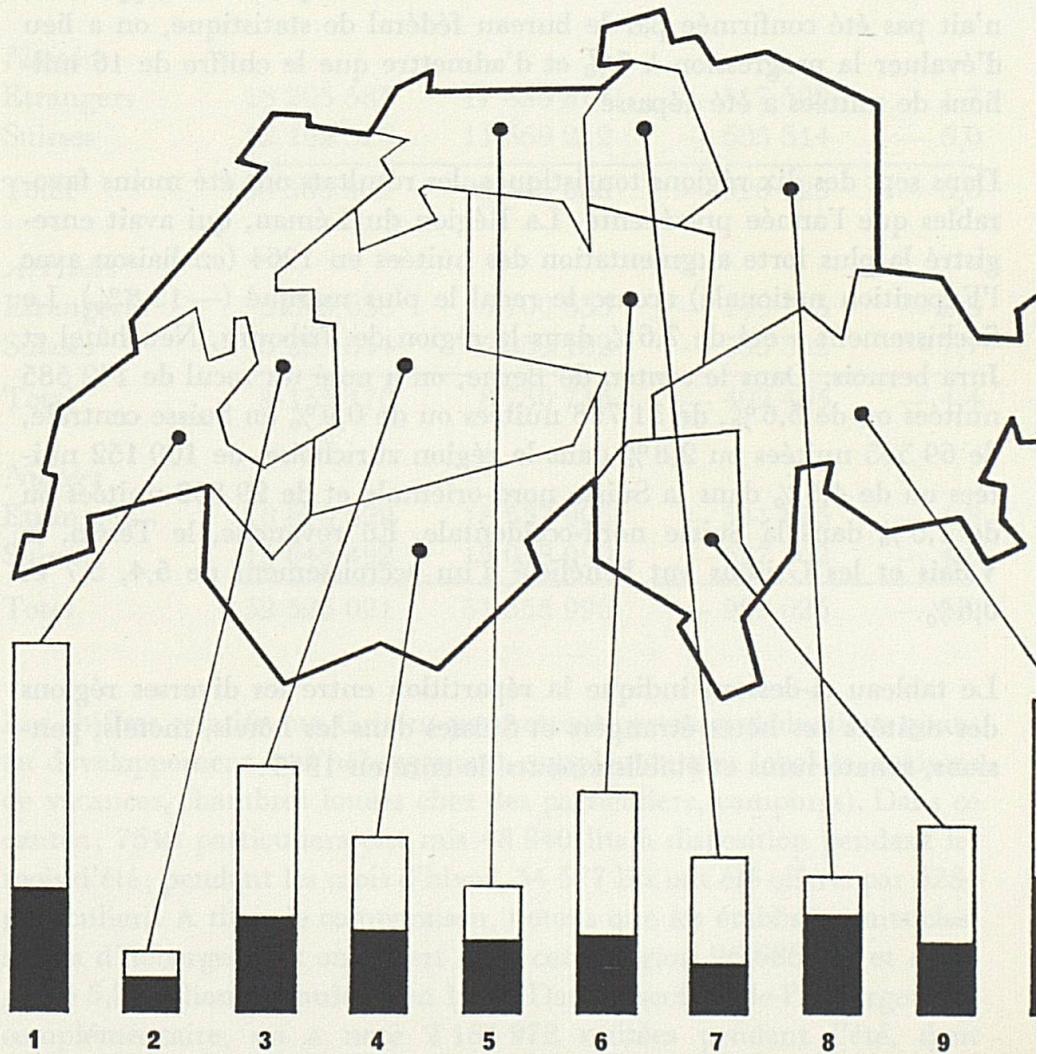
Dans sept des dix régions touristiques, les résultats ont été moins favorables que l'année précédente. La Région du Léman, qui avait enregistré la plus forte augmentation des nuitées en 1964 (en liaison avec l'Exposition nationale) accuse le recul le plus marqué (—13,8 %). Le fléchissement a été de 7,6 % dans la région de Fribourg, Neuchâtel et Jura bernois. Dans le canton de Berne, on a noté un recul de 142 585 nuitées ou de 3,6 %, de 31 758 nuitées ou de 0,9 % en Suisse centrale, de 69 343 nuitées ou 2,8 % dans la région zurichoise, de 100 152 nuitées ou de 4,5 % dans la Suisse nord-orientale et de 29 852 nuitées ou de 1,5 % dans la Suisse nord-occidentale. En revanche, le Tessin, le Valais et les Grisons ont bénéficié d'un accroissement de 5,4, 3,7 et 0,6 %.

Régions

Le tableau ci-dessous indique la répartition entre les diverses régions des nuitées des hôtes étrangers et Suisses dans les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissements de cure en 1965:

NUITÉES DANS LES HOTELS,
MOTELS, PENSIONS,
SANATORIUMS DE MONTAGNE
ET MAISONS DE CURE EN 1965

	Régions touristiques de l'ONST	Hôtes suisses	Hôtes étrangers	Total
1	Région du Léman	1 497 360	3 649 142	5 146 502
2	Fribourg, Neuchâtel, Jura bernois	526 615	563 271	889 886
3	Berne (sans le Jura)	1 480 782	2 335 675	3 816 457
4	Valais	1 352 100	1 602 999	2 955 099
5	Suisse nord-ouest	1 149 952	851 901	2 001 853
6	Suisse centrale	1 219 840	2 356 615	3 576 455
7	Zurich	755 350	1 678 098	2 433 448
8	Suisse nord-est	1 511 396	603 474	2 114 870
9	Tessin	1 258 539	1 958 927	3 217 266
10	Grisons	2 266 356	2 937 804	5 204 160



La saison d'hiver 1964/65 (novembre/avril) s'est soldée par un accroissement de 115 000 nuitées environ ou de 1 %. Pendant la saison d'été en revanche, le nombre des nuitées a baissé de 8 % pour les hôtes suisses et de 1,6 % pour les touristes étrangers. Le chiffre global des nuitées des mois d'été est tombé de 16 à 15,3 millions.

Le tableau ci-dessous indique la *répartition des hôtes étrangers entre les divers pays, groupes de pays et continents*, compte non tenu de l'hébergement complémentaire :

Origine	1964	1965	Augmentation ou diminution	Nuitées d'hôtes étrangers enregistrées dans les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissements de cure en 1964 et en 1965
<i>Pays voisins de la Suisse</i>				
Allemagne	4 980 577	4 925 274	— 57 103	— 1,1
France	3 452 169	3 305 958	—146 211	— 4,2
Italie	1 275 375	1 138 382	—136 993	—10,7
Autriche	315 193	310 861	— 4 332	— 1,4
Total	10 023 114	9 678 475	—344 639	— 3,4

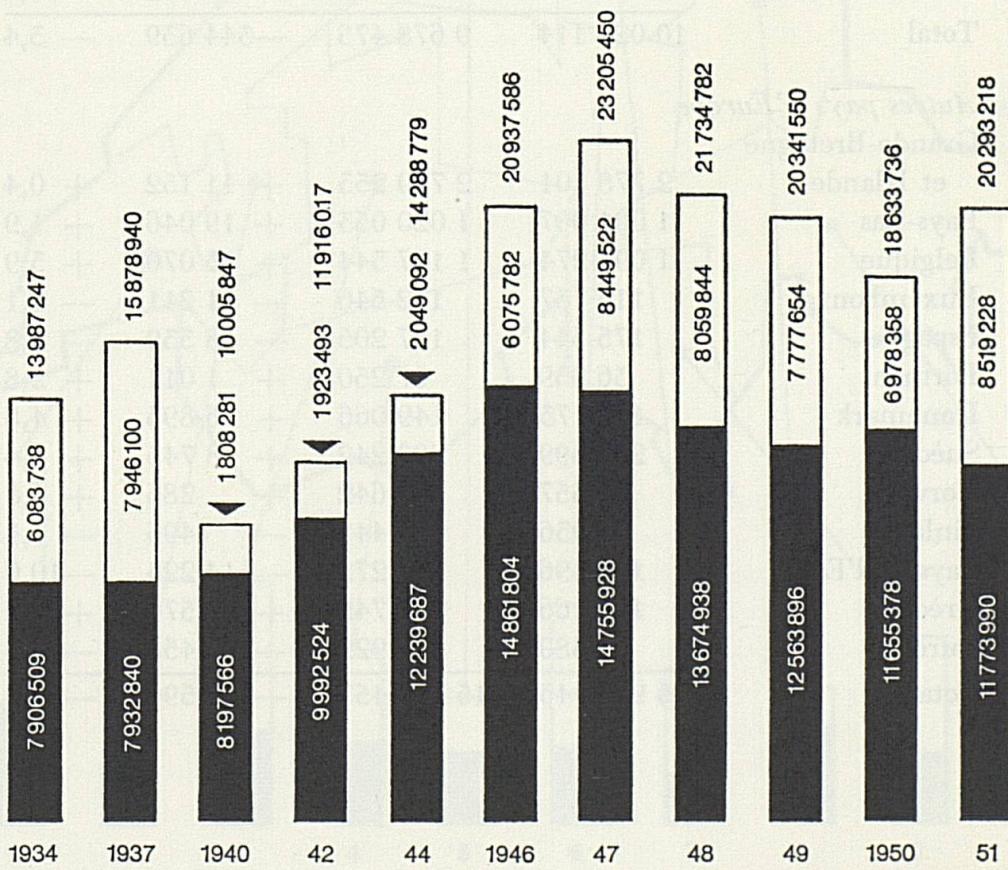
Autres pays d'Europe

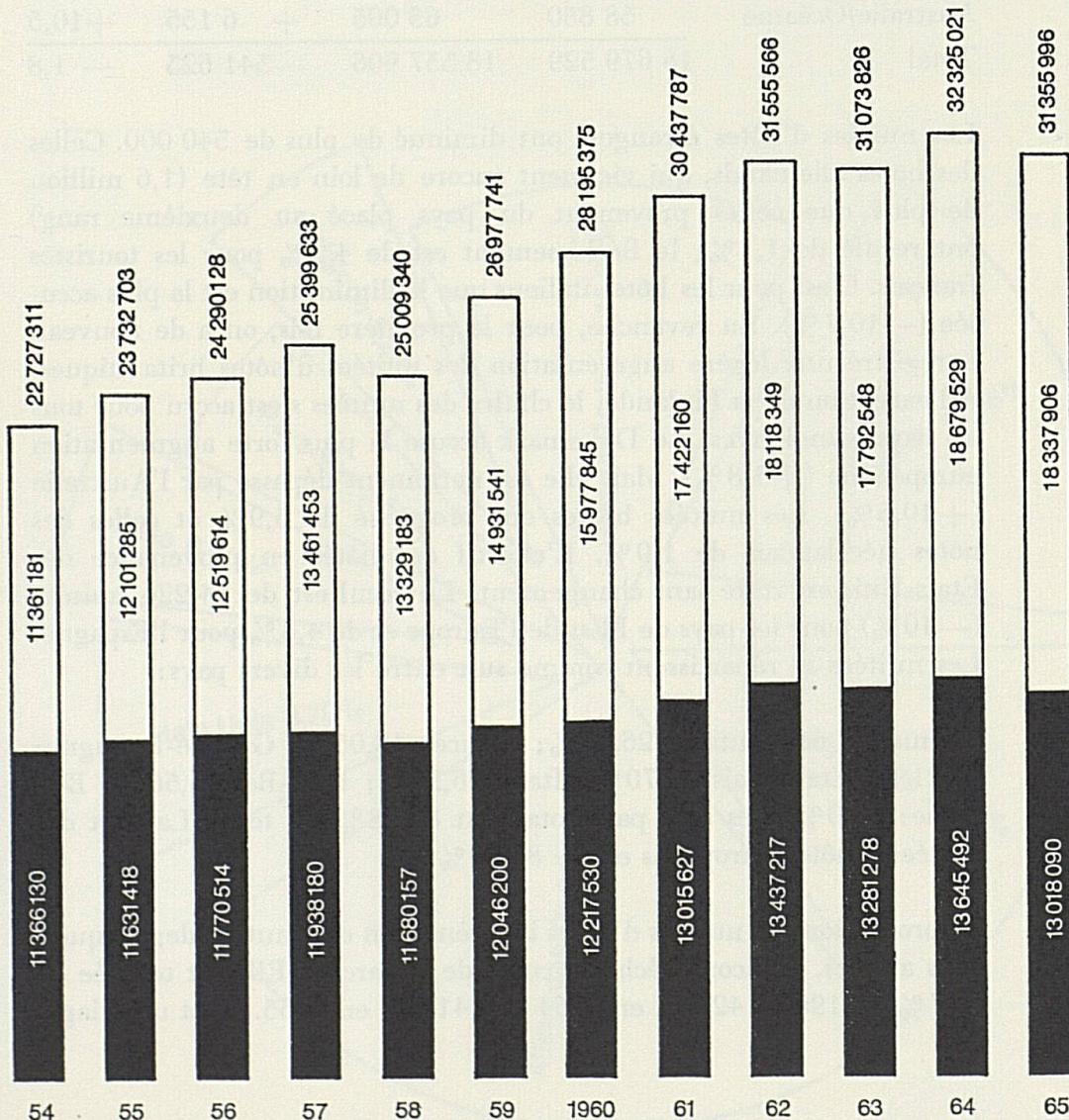
Grande-Bretagne				
et Irlande	2 778 101	2 789 253	+ 11 152	+ 0,4
Pays-Bas	1 001 007	1 020 053	+ 19 046	+ 1,9
Belgique	1 094 274	1 137 344	+ 43 070	+ 3,9
Luxembourg	113 757	112 546	— 1 211	— 1,1
Espagne	175 544	167 205	— 8 339	— 4,8
Portugal	36 239	37 250	+ 1 011	+ 2,8
Danemark	142 173	149 066	+ 6 893	+ 4,8
Suède	200 499	209 242	+ 8 743	+ 4,4
Norvège	34 357	34 642	+ 285	+ 0,8
Finlande	33 936	33 441	— 495	— 1,5
Pays de l'Est	141 496	127 272	— 14 224	—10,0
Grèce	101 166	101 742	+ 576	+ 0,6
Turquie	62 380	56 922	— 5 458	— 8,8
Total	15 938 043	15 654 453	—283 590	— 1,8

NUITÉES DANS LES HOTELS,
PENSIONS, SANATORIUMS ET
MAISONS DE REPOS 1934-1965

■ Nuitées des hôtes domiciliés à l'étranger

■ Nuitées des hôtes domiciliés en Suisse





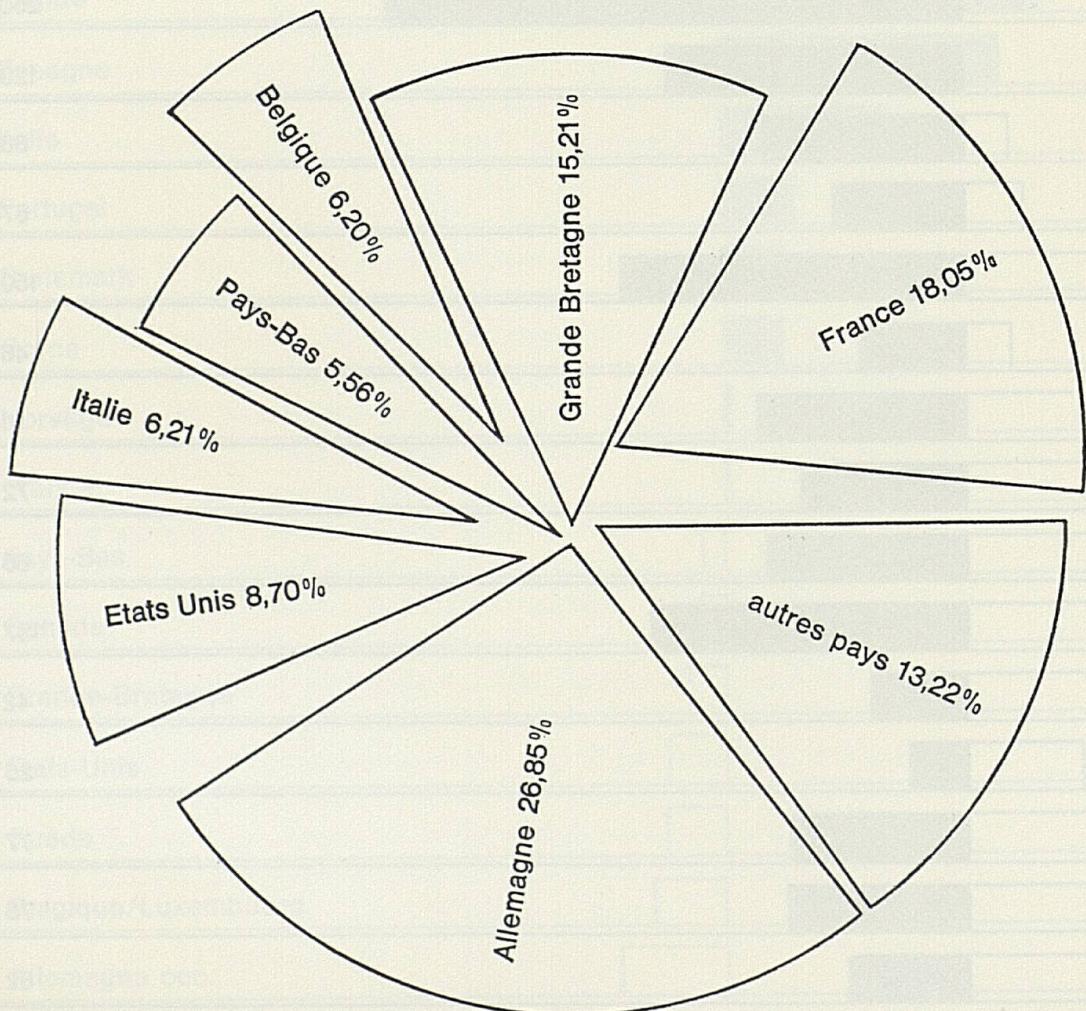
Orginale	1964	1965	Augmentation ou diminution	
<i>Pays d'outre-mer</i>				
Etats-Unis	1 585 134	1 593 712	+	8 578 + 0,5
Canada	119 648	120 309	+	661 + 0,5
Amérique Centrale et Amérique du Sud	286 100	256 490	—	29 610 —10,4
Afrique	224 884	211 736	—	13 148 — 5,8
Asie	466 870	436 201	—	30 669 —16,2
Australie/Océanie	58 850	65 005	+	6 155 +10,5
Total	18 679 529	18 337 906	—	341 623 — 1,8

Les nuitées d'hôtes étrangers ont diminué de plus de 340 000. Celles des hôtes allemands, qui viennent encore de loin en tête (1,6 million de plus que celles provenant du pays placé au deuxième rang) ont reculé de 1,1 % ; le fléchissement est de 4,2 % pour les touristes français. C'est pour les hôtes italiens que la diminution est la plus accusée (—10,7 %). En revanche, pour la première fois, on a de nouveau enregistré une légère augmentation des nuitées d'hôtes britanniques. A l'exception de la Finlande, le chiffre des nuitées s'est accru pour tous les pays scandinaves. Le Danemark accuse la plus forte augmentation européenne (+4,8 %). Mais elle est nettement dépassé par l'Australie (+10,5 %). Les nuitées belges ont progressé de 3,9 % et celles des hôtes néerlandais de 1,9 %. L'effectif des hôtes en provenance des Etats-Unis est resté sans changement. Le recul est de 14 224 nuitées (—10 %) pour les pays de l'Est de l'Europe et de 4,8 % pour l'Espagne. Les nuitées se répartissent comme suit entre les divers pays :

Allemagne occidentale: 26,85 % ; France: 18,05 % ; Grande-Bretagne: 15,21 % ; Etats-Unis: 8,70 % ; Italie: 6,21 % ; Pays-Bas: 5,56 % ; Belgique: 6,20 %. Ces sept pays totalisent 86,78 % du total. La part des nuitées d'hôtes européens est de 85,36 %.

La proportion des nuitées d'hôtes indigènes, en diminution depuis quelques années, a encore fléchi au cours de l'exercice. Elle est tombée de 56,7 % en 1960 à 42,7 % en 1964 et à 41,5 % en 1965. C'est un étage.

RÉPARTITION
PROPORTIONNELLE DES
NUITÉES DES HOTES
ÉTRANGERS (1965)

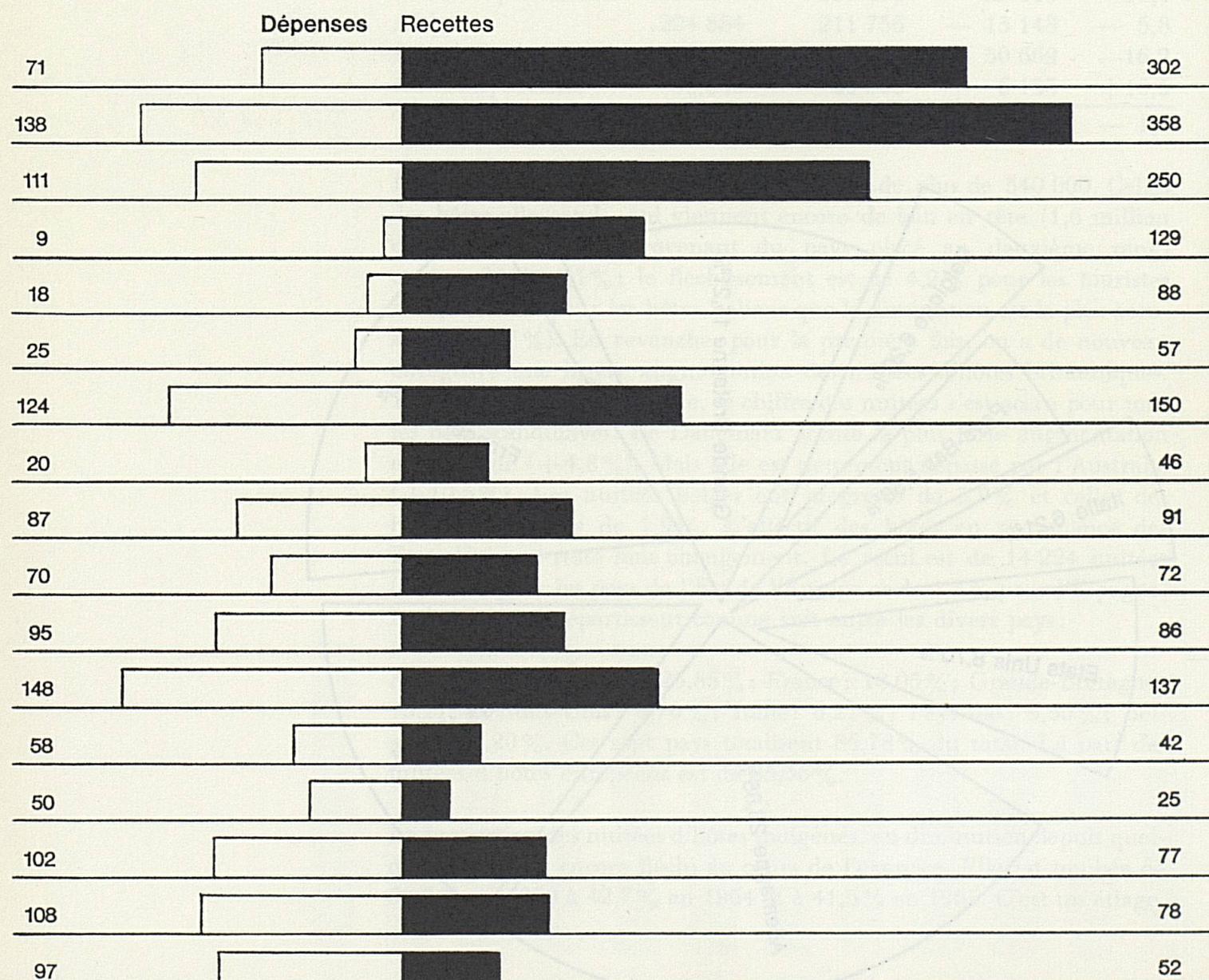


RECETTES ET DÉPENSES
TOURISTIQUES EN 1964
(en francs par habitant)

Source: Le tourisme dans les pays de l'OCDE.

Le coût des billets internationaux n'est pas compris, sauf pour le Canada et la Suède.

Recettes provenant du tourisme étranger dans les pays suivants, et dépenses des touristes de ces pays pour leurs voyages à l'étranger par tête d'habitant:



Solde

Autriche		+231
Suisse		+220
Irlande		+139
Espagne		+120
Italie		+70
Portugal		+32
Danemark		+26
Grèce		+26
Norvège		+4
France		+2
Pays-Bas		-9
Canada		-11
Grande-Bretagne		-16
Etats-Unis		-25
Suède		-25
Belgique/Luxembourg		-30
Allemagne occ.		-45

Répartition des nuitées entre les différentes catégories d'établissements

	1964	1965	Augmentation ou diminution	chiffres absolus	en %
Hôtels, pensions,					
auberges	23 370 418	22 629 875	—740 543	— 3,2	
Hôtels garnis	3 645 268	3 563 241	— 82 027	— 2,3	
Hôtels balnéaires	747 108	742 281	— 4 827	— 0,6	
Motels	459 427	352 672	—106 755	—23,2	
Maisons de vacances					
d'associations	1 360 136	1 356 400	— 3 736	— 2,7	
Maisons de vacances					
d'organisat. étrang.	783 552	800 617	+ 17 065	+ 2,2	
Etablissements de cure	798 717	792 041	— 6 676	— 0,8	
Sanatoriums	1 160 395	1 118 869	— 41 526	— 3,6	

La durée du séjour

La durée moyenne du séjour est passée de 3,34 nuitées en 1964 à 3,39 en 1965. La prolongation est de 0,12 pour les hôtes suisses et de 0,02 pour les touristes étrangers.

L'offre

Le nombre des lits offerts dans les établissements classiques d'hébergement a augmenté de 3478 ou de 1% (de 941 ou de 3,7% en Valais, de 2,0% dans la région de Fribourg/Neuchâtel/Jura bernois et de 2,5% au Tessin, de 216 ou de 2% dans la région zurichoise. Ailleurs, l'offre s'est accrue de 1% environ (mais de 0,3% seulement dans le canton de Berne – sans le Jura – et dans la région du Nord-Est).

La demande

En 1965, les lits disponibles dans les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissements de cure ont été occupés dans une proportion de 46% au regard de 48% l'année précédente. Une fois encore, la région zurichoise vient en tête avec 61%. Les Grisons occupent le second rang (53%). Le degré d'occupation a été supérieur à la moyenne dans les régions du Léman, de la Suisse nord-occidentale et du Tessin. Il a été de 46% dans le canton de Berne, de 45% en Valais, de 42% en Suisse centrale, de 35% dans la Suisse du Nord-Est et de 31% dans la région de Fribourg/Neuchâtel/Jura. A l'exception du Tessin, où le taux est passé de 45 à 47%, toutes les régions ont accusé un léger fléchissement.